

12 décembre 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à Mme Siham Tueni, à la suite de l'assassinat de son mari, M. Gebrane Tueni, député libanais et directeur du journal An Nahar, le 12 décembre 2005.

Chère Madame,

C'est avec une grande peine que j'ai appris l'assassinat de votre mari Gebrane Tueni et de ses compagnons. Il s'agit d'une tragédie pour le Liban. La France condamne avec la plus grande fermeté ce crime qui suscite horreur et indignation.

Dans ses fonctions de Président directeur général du journal An Nahar comme dans son mandat de député, Gebrane Tueni incarnait le combat du Liban pour la démocratie, l'indépendance et la liberté. C'est une voix qu'on a voulu faire taire. C'est un processus de libération qu'on veut entraver.

Je m'incline devant la mémoire de Gebrane Tueni et des autres victimes qui ont sacrifié leur vie, après tant d'autres, à la cause de la liberté du Liban. En ces circonstances très douloureuses, je vous adresse mes condoléances émues et vous assure de ma compassion.

Tant de drames ne peuvent être vains. Le Liban n'est pas seul. Ses amis sont mobilisés et la communauté internationale connaît ses responsabilités. La mort de Gebrane Tueni est l'occasion de redoubler d'efforts pour que les résolutions du Conseil de sécurité soient pleinement mises en œuvre.

Les autorités françaises sont disponibles pour apporter leur assistance et répondre aux demandes que le gouvernement libanais serait amené à présenter.

Soyez sûre que je reste en alerte et déterminé pour atteindre ces objectifs.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux. Et de ma grande compassion dans cette dramatique épreuve

Jacques CHIRAC.